

BUREAU COMMUNAUTAIRE ••• SEANCE DU 22 MARS 2024 ••• COMPTE RENDU

L'An deux mille vingt-quatre, le 22 mars, les membres du Bureau communautaire, convoqués individuellement par lettre en date du 15 mars 2024, se sont réunis dans la salle de leurs délibérations, afin de délibérer.

La séance est ouverte à 17h00, sous présidence de Monsieur Guy LEFRAND, Président.

PRÉSENTS: Monsieur SIMON Stéphane, Monsieur DOUARD Daniel, Monsieur HUBERT Xavier, Monsieur BERNARD Franck, Monsieur ALORY Christophe, Monsieur BOREGGIO Sylvain, Monsieur DERRAR Mohamed, Monsieur DOSSANG Guy, Monsieur LEFRAND Guy, Monsieur MABIRE Arnaud, Monsieur ROYOUX Claude, Madame HAGUET VOLCKAERT Florence,

ABSENTS NON REPRÉSENTÉS: Madame MARTIN Rosine, Monsieur HAMEL Raynald, Monsieur NORBLIN Raphael, Madame TREMEL Emmanuelle, Monsieur ROUSSEL Emmanuel, Monsieur ETTAZAOUI Driss, Monsieur GAVARD-GONGALLUD Nicolas, Madame MARAGLIANO Francine.

ORDRE DU JOUR

Décision 1 : EQUILIBRE TERRITORIAL ET SOCIAL DE L'HABITAT

Droit commun - SAIEM AGIRE - Commune Evreux - Quartier de la Madeleine - Construction d'une résidence Intergénérationnelle et habitat inclusif - Rue de Djougou - Garanties d'emprunts PLAI et PLAI Foncier

Décision 2 : EQUILIBRE TERRITORIAL ET SOCIAL DE L'HABITAT

Droit commun - SAIEM AGIRE - Commune Evreux - Quartier de la Madeleine - Construction d'une résidence Intergénérationnelle et habitat inclusif - Rue de Djougou - Garanties d'emprunts PLUS et PLUS Foncier

Le Bureau, agissant en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le Conseil, **DECIDE** :

Décision 1 : Droit commun - SAIEM AGIRE - Commune Evreux - Quartier de la Madeleine - Construction d'une résidence Intergénérationnelle et habitat inclusif - Rue de Djougou - Garanties d'emprunts PLAI et PLAI Foncier :

- **d'ACCORDER** une garantie d'emprunt à SAIEM AGIRE, à hauteur de 50%, dans le cadre de l'opération de construction d'une résidence intergénérationnelle et habitat inclusif situé dans le quartier de la Madeleine, rue de Djougou à Evreux, soit une garantie d'un montant de 269 422,50 euros pour un montant total emprunté de 538 845 euros.
- d'ACCORDER cette garantie d'emprunt selon les conditions exposées.

Décision 2 : Droit commun - SAIEM AGIRE - Commune Evreux - Quartier de la Madeleine - Construction d'une résidence Intergénérationnelle et habitat inclusif - Rue de Djougou - Garanties d'emprunts PLUS et PLUS Foncier :

d'ACCORDER une garantie d'emprunt à SAIEM AGIRE, à hauteur de 30%, dans le cadre de l'opération de construction d'une résidence intergénérationnelle et habitat inclusif situé dans le quartier de la Madeleine, rue de Djougou à Evreux, soit une garantie d'un montant de 862 213,50 euros pour un montant total emprunté de 2 874 045 euros.

d'ACCORDER cette garantie d'emprunt selon les conditions exposées.